



Le 30 septembre 2013

M. Andrew Treusch  
Commissaire et premier dirigeant  
Agence du revenu du Canada  
Édifice Connaught - Étage: 7  
555, avenue MacKenzie  
Ottawa (Ontario) K1A 0L5

**Objet : Demande d'information IR0102 : Estimation de l'écart fiscal**

Monsieur,

Cette lettre concerne une demande de données faite le 17 décembre 2012 par le directeur parlementaire du budget (DPB), qui était alors M. Kevin Page.

Il semble que les données n'étaient pas disponibles dans la forme requise par le DPB. Le 7 juin 2013, Mme Sonia L'Heureux, alors DPB intérimaire, vous a envoyé une lettre dans laquelle elle proposait l'option suivante : le DPB pourrait dédommager l'ARC pour préparer les données ou l'ARC pourrait donner accès au personnel du DPB afin que ceux-ci puissent préparer eux-mêmes les données.

Par ailleurs, agissant sur votre proposition, des discussions informelles relatives à la meilleure approche pour obtenir les données ont eu lieu pendant l'été. Bien qu'elles semblaient prometteuses, ces discussions n'ont malheureusement pas abouti à un résultat concret.

Je souhaite développer une relation d'affaires harmonieuse et durable avec nos partenaires afin de bien servir les parlementaires qui font des demandes d'analyse au DPB. Par conséquent, comme je n'ai pas reçu de réponse formelle de votre part, j'aimerais que vous me fassiez part de votre réflexion concernant les propositions avancées dans la lettre du 7 juin 2013 afin que nous puissions arriver à une entente satisfaisante pour toutes les parties.

Je vous serais très reconnaissant d'obtenir une réponse avant le 15 octobre 2013.

Le directeur parlementaire du budget,

A handwritten signature in blue ink that reads 'Jean-Denis Fréchette'.

Jean-Denis Fréchette

c. c. Rick Stewart, secrétaire adjoint du Cabinet, bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison politique macroéconomique